

DES NOUVELLES DU PATRIMOINE



Juin 2013

*Les fiches sur le patrimoine de Beaufort-en-Vallée se succèdent depuis plus de six ans.
La prochaine concernera l'église Notre-Dame et son mobilier.*

*Les premières fiches parues nécessiteront des mises à jour,
en raison des éléments découverts depuis leur sortie.
Pour les habitués du site, j'ai choisi d'en parler,
dans une lettre à parution, je l'espère, régulière.
C'est l'occasion, également, de développer quelques thèmes dont
l'importance ne justifie pas l'élaboration d'une fiche séparée.*

Voici cette première lettre. J'espère qu'elle retiendra votre bienveillante attention.

*Jean-Marie Schio
jean-marie.schio@wanadoo.fr*

Le cabaret des oiseaux sur les bords du Couasnon

Le sentier paysager du Couasnon, entre le bourg de Gée et le marais de Beaufort, nous invite à « ouvrir l'œil et le bon ».

Sur les rives du ruisseau, en quelques endroits, en particulier au début du parcours côté Gée, une plante foisonnante attire notre attention.

De loin, elle ressemble au chardon mais il n'y a aucune parenté.

C'est la cardère sauvage, une plante bisannuelle qui peut atteindre deux mètres de haut, quand elle est en fleur.

Elle a une particularité intéressante. Les feuilles sont soudées par paires à la tige, face à face. Elles forment alors une cuvette dans laquelle l'eau peut s'accumuler. Pour cette raison, on lui donne parfois le nom évocateur de *cabaret des oiseaux* ou encore de *baignoire de Vénus*.

Vous pourrez la voir en fleurs en juillet-août, si toutefois la faucheuse a l'élégance de ne pas passer trop près.



Illustration 1: La cardère sauvage

Si la canicule n'est pas à l'ordre du jour, les oiseaux n'auront peut-être pas besoin de cet abreuvoir. Ils n'en viendront pas moins récolter les graines.

Échantillonnage aux moulins

Les Grands-moulins sur le Couasnon ont fait l'objet de la première fiche de notre site. Elle y a été déposée le 22 février 2006. Nous avons alors regretté de ne plus avoir aucune trace visible, hormis les murs, du passé de cette industrie qui datait pour le moins du XIIe siècle.

Aujourd'hui, l'immeuble est abandonné et mis en vente. La végétation l'entoure. Il disparaît complètement à la vue depuis la voie publique.

Il faut être optimiste et rêver que l'acquéreur, suffisamment informé, voudra s'intéresser à l'histoire du lieu.

Pour ma part, je continue de collecter des informations sur ce moulin et une mise à jour de la fiche sera sans doute bientôt d'actualité.

Un document notarié, daté du 1er août 1838 et découvert récemment, permet de savoir comment était constitué l'équipement hydraulique, et plus précisément comment se répartissait la propriété entre propriétaire des bâtiments et fermier.

Rappelons que le moulin, propriété sous l'Ancien régime de l'abbaye du Loroux, a été vendu comme bien national en 1791, à Claude Huard.

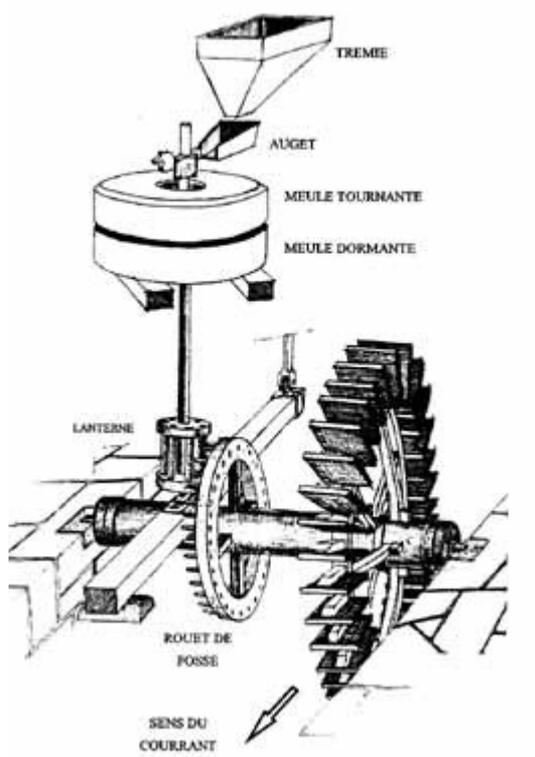
A la date du document, c'est Pierre Lebreton et son épouse Thérèse Huard qui sont propriétaires.

Le fermier Clément Raimbault, après avoir tenu le moulin depuis le début du siècle, l'a quitté le 24 juin pour se retirer, à l'âge de soixante-quatre ans, à la Roche à Mazé.

Il a été remplacé à Beaufort par Olivier Garnier, originaire de Fontaine-Guérin.

Le notaire, accompagné d'un expert, René Blot charpentier au Vieil-Baugé, rédige donc « un constat de l'état actuel de l'échantillonnage du moulin, à raison de la sortie du premier et de l'entrée du second ». Echantillonnage prend ici le sens d'examen des parties structurales.

Il y a deux moulins : un mouturier à la grosse pour le seigle, orge et autres ; un fromentier pour le froment destiné à fabriquer le bon pain.



Chaque moulin dispose de ses meules, de son renvoi d'angle et de sa roue verticale, alimentée par le dessous.

A Beaufort, tel que nous pouvons le voir sur le plan cadastral daté de 1825, les deux roues en service sont à l'intérieur du bâtiment.

Le dessin ci-dessus montre comment se fait le renvoi d'angle.

Christian Cussonneau, membre de l'Association des Moulins d'Anjou, explique le mécanisme.

Le « rouet » est une grande roue dentée solidaire de l'arbre moteur et qui tourne donc avec celui-ci. Ses dents viennent s'engrener sur un pignon vertical, la « fusée », constituée de deux plateaux circulaires (les « tourtes ») reliés par un nombre impair de morceaux de bois cylindriques (les « fuseaux »). L'ensemble formé par le rouet et la fusée, sont nommés en mécanique moderne le « renvoi d'angle » ; il permet de transformer le mouvement circulaire vertical de l'arbre en mouvement circulaire horizontal puisque la fusée forme la tête du « gros-fer », axe vertical qui entraîne la meule tournante.

Sur le dessin, la fusée est appelée lanterne.

Si la roue, proprement dite, appartient au fermier, son axe appartient au propriétaire.

Venons en aux meules. Elles sont ici constituées d'un assemblage au plâtre de carreaux de meules et cerclées d'un lien de fer, attaché par une boucle.

Au XIX^e siècle, il n'est plus possible de trouver des bancs de roche, exploitables pour en extraire une meule monolithique.

Sur chaque moulin, les grains sont écrasés entre la meule, tournante, et le moulage ou meule dormante. Chaque meule comporte, vers l'extérieur une souche qui appartient au propriétaire. La surface de la sur-épaisseur est au contact du grain. Il faut l'entretenir régulièrement, la rhabiller, ce qui diminue progressivement l'épaisseur de cette couche.

Les sur-épaisseurs des deux meules superposées constituent le moulage de service et appartiennent au fermier.

A Beaufort, la souche de chacune des deux meules, mouture ou froment, a une épaisseur de 16,23 cm. La souche des moulages fait 10,82 cm. A noter la précision de la mesure, au dixième de millimètre.

Les sur-épaisseurs sont évidemment variables en fonction de leur ancienneté et varient, à la date du constat, entre 10,83 cm et 24,36 cm.

Le rapport d'échantillonnage se poursuit par la description et l'affectation de diverses pièces annexes. Il se termine par la signature des parties présentes. Les propriétaires sont représentés par leur fils, Pierre-Armand Lebreton, notaire demeurant à Gennes.

Clément Raimbault déclare alors ne pas savoir signer. Cela nous étonne aujourd'hui de la part d'un chef d'entreprise.

Olivier Garnier ne restera que quelques années au moulin de Beaufort.

Au début du XX^e siècle, les mécanismes hydrauliques n'existent plus. Un moteur Diesel de marque Ruston fournit l'énergie pour les nouveaux fermiers, Marie Raimbault, arrière petite fille de Clément, et son mari, Joseph Redureau (ci-dessous, en famille, au-dessus du Couasnon) .



Avant et maintenant, histoire d'une rue

La comparaison de deux vues d'une rue, d'une place, d'un monument, prises avec une centaine d'années d'écart, est amusante, sinon instructive.

La place Boucicault ou du Lion d'Or, au début du siècle dernier



La place Boucicault, aujourd'hui



Au fond de la place, jusqu'au XIXe siècle, débutait la rue des Quatre-Oeufs, aujourd'hui dénommée rue Jean Jouanneau.

Nous trouvons ce nom dans plusieurs villes, dans les quartiers anciens.

Pourquoi ce nom?

A Chateaubriant, la rue des Quatre-Oeufs était habitée par des « coquassiers », nom donné aux marchands d'œufs et volailles qui centralisaient la production de plusieurs fermes.

A Angers, la rue des Quatre-Oeufs bordait l'actuelle place de la Laiterie, où se vendait du XV^e siècle à la Révolution des produits frais.

A Beaufort, il n'y a pas si longtemps, un marché aux œufs et volailles se tenait au fond du mail, donc en bordure de cette rue.

Pourquoi « quatre » ? Peut-être simplement comme les « Quatre-Saisons » ou les « Quatre-Temps », inspirés du calendrier biologique.